



SAINT-JOSSE
SINT-JOOST

Conseil communal du 28/01/2026

Réponse à l'interpellation n°45 :

« Le nombre total de places supprimées depuis 2012; Interpellation introduite par M. MOUHSSIN Ahmed, Conseiller communal » (ordre du jour complémentaire)

Monsieur le Conseiller,

On aura tout vu. Un conseiller communal écolo qui s'inquiète de la suppression de places de parking dans nos rues? Pincez-moi, je rêve...

Monsieur le Conseiller, notre politique est cohérente. Nous ne détestons pas la voiture et les automobilistes.

Nous ne profitons pas des travaux d'asphaltage pour sucrer des places comme on a pu le voir dans les communes où votre parti a décidé pour tout le monde que certains usagers n'étaient pas les bienvenus.

Monsieur le Conseiller, nous disposons pas d'un tel cadastre pour la simple et bonne raison que ce n'est pas notre obsession que de supprimer des emplacements...

Et que quand il a fallu le faire, ce sont des considérations liées à la sécurité qui nous ont y poussé et pas parce qu'il faut rendre la vie impossible aux automobilistes comme votre parti a voulu le faire.

Je le répète, nous sommes pour une politique équilibrée en matière de mobilité qui n'est pas excluante et qui donne la priorité absolue aux piétons et aux transports publics.